

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 6 DECEMBRE 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 13 DECEMBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SERVANT Ludovic, SABOURIN Jacques

**Absents excusés** BODIN Serge, VASLIN Aurélie, ROULEAU Marc, GASSE Ombeline, RIBOT Florent

**Pouvoirs :**

**A été élu Secrétaire :** SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

Objet de la délibération :

2023/41

**SUBVENTION RASED 2022**

Madame le Maire donne lecture aux élus du courrier du RASED reçu le 11 décembre dernier.

Madame le Maire rappelle au Conseil que le RASED (réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) attaché à l'école élémentaire Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain intervient auprès des élèves en grande difficulté.

Le RASED était subventionné par l'ex Communauté de Communes les Portes du Poitou depuis sa création, à raison d'un euro par élève scolarisé en école maternelle et élémentaire.

Cette compétence a été transférée aux communes suite à l'extension du territoire et a été intégrée par la CLECT dans l'attribution de compensation.

Madame le Maire rappelle que des crédits sont inscrits au Budget 2023 (article 6574)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'attribuer une subvention de 148 euros au RASED Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 15 décembre 2023  
Béatrice FONTAINE  
Maire